

## Entretien avec Abdelkader Amara

Ministre de l'énergie, des mines,  
de l'eau et de l'environnement

# Le nucléaire, l'autre alternative...

Propos recueillis par  
Houda El Fatimi

**ALM :** Le fait marquant cette année dans le secteur de l'énergie concerne le contrat-programme avec l'ONEE. Serait-ce le début d'une libéralisation du secteur ?

**Abdelkader Amara :** Tout d'abord, je tiens à vous préciser que l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) est une structure publique, chargée d'appliquer la stratégie de l'Etat en matière d'électricité, d'eau potable et d'assainissement. C'est un outil étatique qui se charge d'une partie de nos stratégies en matière d'énergie. Maintenant, est-ce que nous sommes sur le pas de la libéralisation ? Je pense qu'il serait très difficile de se prononcer là-dessus. En fait, ce que nous sommes en train de faire, c'est de préparer ce secteur à plus de libéralisation. C'est-à-dire que nous nous attaquons aux chantiers que nous jugeons prioritaires pour notre pays, et qui méritent d'être encouragés, à savoir les énergies renouvelables. Nous avons déjà pratiquement ouvert ce secteur au privé. Désormais, les entreprises qui veulent produire et vendre peuvent le faire puisque la loi 13-09 le permet. Nous nous sommes également lancés sur le chantier de la moyenne tension, prévu par la même loi. Il ne manque plus que certains cadrages nécessaires à ce niveau. Nous jugeons que la moyenne tension est un segment très important, où il existe plusieurs intervenants, en l'occurrence les gestionnaires délégués et les régies.

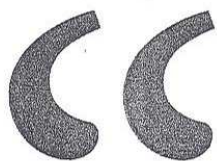
**Qu'en est-il de la basse tension ?**

Ce qui n'est pas prévu par la loi 13-09, et sur lequel nous travaillons, en ce moment, c'est justement la basse tension. Nous estimons que c'est un volet intéressant, qui permettra de booster les énergies renouvelables et par conséquent de soulager la facture des ménages. A terme, nous devons aboutir à un stade où le ménage marocain pourra posséder son propre photovoltaïque et produire une partie de son électricité, la consommer et réinjecter l'excès. Ce sont des aspects d'ouverture, si vous voulez, sur certains segments, mais il ne s'agit pas encore complètement d'un cas de

libéralisation du secteur. Il est possible actuellement, dans le cadre de ce que l'on appelle l'auto-production, que tout un chacun puisse produire de l'énergie à concurrence de 5 Megawatts. Nous sommes sur un amendement de la loi qui devrait bientôt voir le jour et via lequel nous comptons déplaçonner ce 5 MW, pour donner la possibilité à de grandes structures de produire plus.

**L'ouverture du secteur au privé en est encore à ses débuts, pouvez-vous nous éclairer sur les avantages générés pour les clients, particuliers ou institutionnels ?**

A terme, nous allons donner la possibilité à des structures de produire et de vendre, et donc nous allons générer une certaine concurrence. Les gens auront finalement la possibilité de faire jouer cette compétition afin de négocier des tarifs intéressants. Nous pouvons déjà le constater au niveau de la haute tension. Prenez, par exemple, un grand industriel qui souvent est un grand utilisateur d'énergie (ce qu'on appelle les énergétivores). Celui-ci peut négocier une partie de sa consommation avec un producteur privé dans le secteur des énergies renouvelables, moyennant des prix très intéressants. Maintenant, si on y ajoute aussi l'auto-



*Dans le contrat-programme, la subvention qui est donnée par l'Etat n'est pas destinée au fuel, mais à la production électrique d'une manière générale, et qui reste à la charge de l'ONEE. C'est donc à l'Office d'essayer de trouver le mix le plus optimisé possible.*



production, on sera dans une situation où on pourrait maîtriser les coûts qui seront liés à l'énergie, puisqu'on pourrait en négocier toute une partie d'une manière confortable. Tout ceci devrait mettre les industriels plus à l'aise !

**L'ONEE est l'un des gros consommateurs de fuel. Est-ce que vous pensez orienter l'Office vers d'autres sources pour produire de l'électricité ?**

Je tiens d'abord à vous signaler que le gouvernement a supprimé la subvention du fuel industriel, de l'essence et bientôt, vers la fin de l'année, du gasoil. A partir de ce contrat-programme, il n'y aura plus de subvention pour le fuel ONEE. En contrepartie, l'Etat s'engage à apporter un montant de près de 14 milliards sur les quatre prochaines années afin de soutenir les tarifs d'électricité. Mais ce ne sera pas comme pour le fuel où il faudra chaque année décaisser un montant « X » fluctuant en fonction des cours internationaux. Les 14 milliards alloués au soutien de l'électricité seront dégressifs et prendront fin à l'issue des quatre années prévues dans le contrat-programme. Indirectement, ceci devrait inciter l'ONEE à optimiser son mix énergétique, en y réduisant la part de fuel. Dans tous les cas, l'ONEE s'orientera peu à peu sur des compo-

santes de ce mix qui devraient offrir des coûts mieux optimisés.

**Par quoi allez-vous compenser la part du fuel ?**

Dans le contrat-programme, la subvention qui est donnée par l'Etat n'est pas destinée au fuel, mais à la production électrique d'une manière générale, et qui reste à la charge de l'ONEE. C'est donc à l'Office d'essayer de trouver le mix le plus optimisé possible. Nous envisageons plusieurs alternatives, telles que l'utilisation du charbon, mais aussi l'utilisation d'énergies renouvelables, notamment l'éolien et par la suite le solaire. Nous nous sommes engagés à l'horizon 2020 à introduire le gaz naturel, ce qui devrait donner davantage de possibilités à l'ONEE. La part du fuel, qui sera conservée dans le mix, sera destinée à répondre à la problématique des pics d'utilisation de l'électricité, mais elle sera réduite de manière très importante.

**Le Maroc a fait le choix des énergies propres, notamment le solaire et l'éolien. Quelles sont les autres sources que le Maroc pourrait explorer ?**

Le Maroc dans sa stratégie énergétique n'occulte aucune source d'énergie, pourvu qu'elle soit propre, pas chère et accessible. ....



....!...Il est clair que nous sommes un pays importateur d'énergie. De même qu'il est clair que toutes les sources d'énergie devraient trouver leur place quelque part dans nos mix énergétiques. Celles-ci doivent répondre à un certain nombre de paramètres dont le plus important est le coût, mais aussi la sécurité d'approvisionnement et de préservation de l'environnement. Pour l'instant, nous utilisons l'énergie fossile, c'est d'ailleurs ce qui est fait un peu partout dans le monde. Les énergies renouvelables constituent une décision stratégique que le Maroc a prise. Dans l'utilisation du renouvelable, nous mettons l'accent sur le solaire et l'éolien. Mais rien ne nous empêche de chercher d'autres sources si cela est justifiable.

#### **Le nucléaire a-t-il sa place ?**

Le nucléaire est une option qui reste toujours ouverte et qui sera mise en œuvre dès que les conditions nécessaires le permettront. C'est une possibilité que nous observons et que nous suivons à travers des pays qui n'étaient pas des pays nucléaires, mais qu'ils le sont devenus, à l'instar de la Biélorussie, la Turquie, le Vietnam et bien d'autres pays. C'est une option qui est ouverte, nous y travaillons sur le plan de la construction technique et humaine,

mais aussi sur certains aspects managériaux, le Maroc pourrait facilement se lancer dans le nucléaire.

#### **Dans le secteur pétrolier et gazier, plusieurs sociétés étrangères opèrent au Maroc et déjà quelques découvertes ont été faites mais restent soit modestes, soit difficiles d'exploitation. Parlez nous un peu de l'état actuel des explorations...**

Pour les explorations ce que je pourrais vous dire c'est que nous sommes dans une courbe ascendante. C'est-à-dire que maintenant le Maroc attire de plus en plus d'investissements dans ce domaine. Jadis, le Royaume était un pays à potentiel modeste, n'offrant que des probabilités très réduites. Ce n'est plus le cas désormais. Nous sommes maintenant de plus en plus «courtisés». Nous avons 34 sociétés

*Dans l'utilisation du renouvelable, nous mettons l'accent sur le solaire et l'éolien. Mais rien ne nous empêche de chercher d'autres sources si cela est justifiable.*

internationales qui sont en train de travailler sur un peu moins de la moitié des bassins sédimentaires. Le Maroc dispose de bassins sédimentaires marqués par des évolutions structurelles et pétrolières variées, qui lui offrent des domaines d'exploration similaires à des régions productives dans l'onshore de l'Afrique du Nord et dans l'offshore de l'Afrique de l'Ouest et du Golfe du Mexique. Cependant, et malgré l'intensification de l'exploration des bassins sédimentaires marocains au cours de ces dernières années, l'exploration au Maroc ne fait que commencer et les bassins sédimentaires restent encore sous-explorés comme l'indique la densité de forage qui est de 0,05 puits/100 km<sup>2</sup>, contre une moyenne à l'échelle mondiale de 10 puits/100 km<sup>2</sup>.

#### **Et pour les réalités du gaz et du pétrole au Maroc ?**

Ce que je peux vous dire, c'est qu'en 2015 et 2016 nous serons sur des découvertes encore plus intéressantes, surtout en ce qui concerne le gaz naturel. L'offshore allant de Tanger au Nord à Lagouira au Sud constitue une zone pratiquement vierge pour l'exploration pétrolière et gazière. De plus, compte tenu des développements technologiques qui se traduisent par la réduction des coûts de production, ainsi

que de la proximité des marchés européens et africains, l'offshore atlantique du Maroc constitue un objectif intéressant pour les compagnies internationales pour les années à venir.

#### **Peut-on donc dire que nous sommes un État pétrolier ?**

Nous sommes un pays frontière, le Maroc passera d'un pays frontière à un pays prometteur. Mais je ne pense pas que l'on sera un jour un pays pétrolier.

#### **Le nouveau code minier passera bientôt en Conseil de gouvernement. Quels sont les grands changements prévus ?**

D'abord, c'est un code maroco-marocain, qui a été instauré pour dynamiser le secteur. Il vient insuffler une nouvelle dynamique dans l'exploitation de minéraux autres que les phosphates, le Maroc étant passé d'un pays exportateur à un pays qui valorise les produits dérivés des phosphates. Ainsi il permettra de drainer davantage d'investissements nécessaires au développement du secteur minier au Maroc. Ce code constitue le prélude au développement du secteur. Il donnera plus de visibilité aux investisseurs, de même qu'il permettra de se mettre au diapason des exigences des opérateurs privés et d'accompagner l'évolution considérable qu'a connue ce secteur.